

## Maxime Godart nommé directeur Général de Timac Agro France



Le Groupe Roullier annonce la nomination de Maxime Godart au poste de Directeur général de sa filiale historique, Timac Agro France. Créée en 1959 à Saint-Malo, experte en nutrition des sols, fertilisation, biostimulants et nutrition animale, elle compte 900 collaborateurs. A l'échelle mondiale, l'effectif de Timac Agro grimpe à 7 400. Véronique Maignant, le 5 novembre 2025

Issu d'une famille d'éleveurs, Maxime Godart est diplômé de l'école internationale de management Burgundy School of Business. Il entre au Groupe Roullier en 2016, puis occupe successivement les fonctions de Directeur Général du pôle négoce, puis de Directeur des Matières Premières pour Timac Agro à l'international, consolidant une double expertise agricole et industrielle. De février 2024 à juillet 2025, il exerce la fonction de Directeur Agrofournitures au sein du groupe coopératif céréalier Axéreal. A 37 ans, Maxime Godart succède à Emilia Gigova à tête de la Direction de Timac Agro France.

Renforcer l'innovation agronomique et zootechnique

« Avec la nomination de Maxime Godart, nous initions un nouvel élan dans la stratégie de développement de Timac Agro France, déclare Guillaume Jouslin de Noray, Directeur Général de Timac Agro International. Son analyse fine des potentiels territoriaux et sa compréhension des enjeux du secteur lui permettront d'accompagner durablement les agriculteurs français dans les grandes transitions auxquelles ils doivent faire face ». Pour ce faire, l'entreprise annonce « renforcer l'innovation agronomique et zootechnique, défendre et valoriser une production française, développer les compétences et l'attractivité des métiers agricoles, et enfin, devancer les évolutions réglementaires et environnementales ». Leader mondial de l'innovation en nutrition végétale et production animale, Timac Agro compte 39 filiales et 87 unités industrielles partout dans le monde dont 6 en France, à Tréport (76), Saint-Malo (35), Pontrieux (22), Tonnay-Charente (17), Tarnos (40) et Sète (34).



Nomination

Ille-et-vilaine (35)